



Dominique Lehalle

## 2017-2022 : on change de logiciel ?

### Société éditrice :

Special Partner

### Siège social :

84 Avenue de la République  
75011 Paris

### Directeur de publication :

Xavier Lebranchu  
xavier.lebranchu@dsih.fr

### Animation éditoriale :

Dominique Lehalle  
Agence éditoriale DL Infos  
redaction@dsih.fr

### Rédacteurs :

Bruno Benque, Pierre Derrouch,  
Damien Dubois, Delphine Guilgot.

### Contributeurs :

Philippe Ameline, Cédric Cartau,  
Michaël De Block, Vincent Gervaise  
François Macary, Patrice Riou,  
Omar Yahia.

### Coordinatrice générale :

Hassania Ahrad  
hassania.ahrad@dsih.fr

### Conseiller technique :

Vincent Trély

### Direction artistique :

Framboise Communication  
Paris

### Pour nous contacter :

Tél. 02 99 46 24 43  
contact@dsih.fr

### Abonnement :

Tél. 02 99 46 24 43

### Courrier :

84 avenue de la République,  
75011 Paris

### Courriel : abonnement@dsih.fr

### Tarif d'abonnement France :

3 numéros par an, 64 TTC

### Étranger : nous consulter

CNIL : 1436001

INPI : 113813102

### Dépôt légal : à parution

Impression : Corlet

Tirage : 10 000 ex

ISSN : 2110-6827

### Périodicité : Quadrimestrielle

Imprimé en France.

**#Transition.** Le suspense entretenu par le feuilleton de la campagne électorale arrive à son terme. Entre le moment où j'écris ces lignes et le jour où vous les avez sous les yeux (c'est-à-dire entre les deux tours de l'élection présidentielle), le choix des électeurs s'exercera entre deux visions de l'avenir. Deux manières sans doute bien distinctes de lire les enjeux majeurs pour la société, de définir les priorités pour le quinquennat à venir et d'engager les transformations exigées pour assurer (et amortir !) la triple transition qui reste à entreprendre : énergétique, numérique, du travail.

Seule certitude : c'est un véritable changement de logiciel qui nous attend – ou en tout cas qui s'impose.

**#Débats.** Absente des campagnes présidentielles précédentes, la santé a pu faire, cette fois, son entrée dans les débats. Le mérite en revient notamment à la Mutualité française qui avait invité les candidats à s'exprimer le 21 février dernier<sup>1</sup>, avant de poursuivre sur le Web<sup>2</sup> l'effort pédagogique et d'interpellation.

La fondation Digital New Deal n'a pas eu autant de succès, un mois plus tard, en proposant à trois des principaux favoris (de l'époque !) de débattre d'un #PacteNumérique<sup>3</sup> : ils ont préféré se faire représenter par leurs « experts » ! Ils ont toutefois daigné répondre par écrit sur les neuf engagements proposés par ce pacte (dont un volet Santé). Trois textes (d'Emmanuel Macron, François Fillon et Benoît Hamon) sont donc en ligne. Il sera toujours temps de vous y reporter le soir du 7 mai... au cas où !

Il n'en reste pas moins que le débat de société reste entier sur la plupart des sujets numériques : du contrôle des données personnelles au cadre éthique des développements technologiques et de l'intelligence artificielle, en passant par la cybersécurité et les enjeux de souveraineté nationale face aux plateformes.

**#Confiance.** C'est d'ailleurs ce que conclut l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst) après un an de travaux et d'auditions<sup>4</sup> consacrés aux avancées de l'intelligence artificielle. Si les rapporteurs de l'Office se montrent confiants pour l'avenir – « nous allons bien plus vers une intelligence humaine augmentée que vers une intelligence artificielle concurrençant l'homme », concluent-ils –, ils souhaitent que le débat public s'instaure, à la fois parce qu'il favorisera la diffusion de connaissances maîtrisées et parce que les progrès technologiques doivent profiter à tous. Ils vont jusqu'à proposer de « confier à un institut national de l'éthique, de l'intelligence artificielle et de la robotique un rôle d'animation » de ce débat « sur les principes éthiques qui doivent encadrer ces technologies ».

**#Stratégie.** L'époque est en tout cas au foisonnement d'initiatives. Et après une période 2015-2016 dominée par les représentations catastrophistes, il semble que l'on sorte des visions simplistes pour analyser, de manière équilibrée, tant le potentiel offert par l'IA (si l'on accepte de résumer en deux lettres le pouvoir de transformation des logiciels et des plateformes) que les risques associés à un scénario de laisser-faire.

Le gouvernement sortant a saisi la dimension politique du sujet en lançant fin janvier une stratégie France IA. Son successeur poursuivra-t-il l'effort de pédagogie et d'ouverture à la réflexion collective ?

C'est en tout cas à **chacun** maintenant, dans sa sphère d'activité, de maîtriser ces défis.

■ @lehalle

<sup>1</sup> <https://www.mutualite.fr/actualites/place-de-sante-21-fevrier/>

<sup>2</sup> <https://www.placedelasante.fr/>

<sup>3</sup> <https://thedigitalnewdeal.org/le-pacte-numerique/>

<sup>4</sup> Auditions filmées que l'on peut visionner ici : [http://videos.senat.fr/video.302142\\_588070cd0faea.reunion-pleniere-opecest](http://videos.senat.fr/video.302142_588070cd0faea.reunion-pleniere-opecest)

